

Annexe A : Calendrier prévisionnel 2026 des opérations d'affectation

DATES	OPÉRATIONS
Du 4 mai au 5 juin 2026 midi heure de Paris	Accueil téléphonique des candidats au 01.55.55.54.54 Tous les jours ouvrables, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (heure de Paris)
	Saisie des vœux sur SIAL https://sial.adc.education.fr/sial/vsial
	Transmission des pièces justificatives et/ou des demandes relatives aux modalités particulières de réalisation du stage (récapitulatif en annexe F)
30 juin 2026	Date limite de mariage ou PACS , pour les lauréats fonctionnaires stagiaires qui sollicitent une affectation au titre du rapprochement de conjoints ou souhaitant être affectés dans une même académie
De fin juin à mi-juillet 2026 (selon les disciplines)	Publication des résultats d'affectation des lauréats en académie sur SIAL rubrique : « Affectations »
A partir de la mi-juillet 2026	Phase d'affectation intra-académique Remontées des avis des commissions académiques à la DGRH (nouveau 2026) Enquêtes académiques (EQP)
Du 29 juin jusqu'au 21 juillet 2026	Période de révision d'affectation pour les fonctionnaires stagiaires.
	Nouveauté 2026 : pour les élèves fonctionnaires, toute situation médicale grave listée par l'Assurance maladie au titre des affections de longue durée (ALD) peut être portée à la connaissance du département B1-3 de la DGRH et devra être justifiée par un certificat médical.
Dès les résultats des affectations en académie	Envoi des pièces justificatives à l'académie d'affectation pour : <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves fonctionnaires (nouveau 2026) <ul style="list-style-type: none"> - Titres, diplômes et certificats exigés à la nomination • Les fonctionnaires stagiaires <ul style="list-style-type: none"> - Titres, diplômes et certificats exigés à la nomination - Rapprochement de conjoints - Autorité parentale conjointe - Affectations conjointes de deux lauréats - Affectation en département d'outre-mer
Fin septembre à mi-novembre 2026	Edition des arrêtés collectifs ministériels de : <ul style="list-style-type: none"> - nomination des élèves fonctionnaires (nouveau 2026) et des fonctionnaires stagiaires ; - nomination des fonctionnaires stagiaires réalisant leur stage en tant qu'ATER ou doctorants contractuels.
1 ^{er} novembre 2026	Date limite d'envoi du contrat d'engagement pour les candidats à un poste d'ATER ou de doctorant contractuel .